

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-133547-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 12
décembre 2023
D-2023/387**

Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

Excusés :

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Subventions de fonctionnement Animation Quartiers Politique de la Ville. Programmation 2024. Autorisation. Décision

Madame Fannie LE BOULANGER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au-delà de l'appel à projet du Contrat de Ville, la direction du Développement Social Urbain accompagne un réseau d'acteurs associatifs qui portent des actions structurantes en direction des publics les plus fragiles des quartiers prioritaires.

Il est important de maintenir une assise à ces structures de proximité qui œuvrent au plus près des habitants et qui sont notamment impactées par les conséquences des crises sanitaire, économique et sociale.

Les documents annexes détaillent les sommes attribuées à chacune d'entre elles, mettant en exergue l'engagement de la ville auprès des associations œuvrant dans tous les domaines qui concourent à différents aspects de la cohésion sociale : animation de la vie locale, éducation, santé, culture....

Les subventions de fonctionnement matérialisent l'accompagnement de la collectivité aussi bien en direction des acteurs les plus structurés qu'au bénéfice des associations de taille plus modeste mais tout autant engagées au service des Bordelais.

Cette délibération souligne la reconnaissance de la qualité et de la diversité du maillage associatif de la ville qu'il vous est proposé de valider.

L'ensemble des subventions présentées dans cette délibération représente un total de 748 600 €.

L'ensemble de ces subventions de fonctionnement constitue un socle qui sera complété par des cofinancements d'autres institutions et par des actions retenues dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville notamment.

Les champs d'action de ces associations sont très divers car elles répondent à des besoins différents au sein des quartiers prioritaires. On peut distinguer quelques grands domaines d'intervention :

L'animation locale :

Ces structures de proximité développent une dynamique d'animation de la vie locale auprès des autres structures associatives, permettant de fédérer les initiatives locales, notamment d'habitants. Les champs d'action sont variés et on trouve aussi dans cette ligne de financement des associations d'animation sportive ou d'animation jeunesse. Elles contribuent toutes, selon leur cœur de métier, au mieux vivre ensemble et à l'accompagnement d'initiatives locales.

L'accès aux droits, à la santé :

Les acteurs de ce champ d'action sont aujourd'hui majoritairement subventionnés par le CCAS de la ville. La DDSU subventionne les porteurs de projet dont l'action est historiquement ancrée dans les quartiers prioritaires ou auprès de leurs habitants.

Comme l'an dernier, la Ville maintient sa volonté de soutenir l'accès aux droits dans le quartier des Aubiers par un soutien de 60 000 € au PIMMS Médiation, labellisé France Services.

En complément des actions portées en grande partie par la direction de la promotion et de la prévention santé, la ville de Bordeaux finance des actions développées sur les quartiers prioritaires ou s'adressant à leurs habitants. L'objectif global étant de réduire les inégalités d'accès aux soins, à l'activité physique ou à des actions qui contribuent au bien être global des personnes.

La réussite éducative, l'accès à la culture et aux savoirs

La réussite éducative et l'accès à la culture sont des piliers du développement social. En complément des actions soutenues dans le cadre de l'appel à projet contrat de ville, la ville de Bordeaux accompagne le fonctionnement d'associations qui sont devenues, au fil du temps, des acteurs structurants sur les quartiers prioritaires.

En tant que membre fondateur, la ville soutient le GIP Réussite Educative de Bordeaux, qui met en œuvre le Programme de Réussite Educative en agissant auprès des 2/16 ans en situation de grande fragilité sur les 6 quartiers prioritaires : Bacalan, le Lac, le Grand Parc, St Jean Belcier Carle Vernet, St Michel et la Bastide. Depuis septembre 2021 le GIP porte aussi le projet « Cité éducative » qui se déploie sur les quartiers Bacalan, Aubiers, grand Parc et Chartrons Nord saint Louis.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer aux organismes cités les sommes d'un montant total de **748 600 €** réparties comme indiqué dans le tableau,
- à faire procéder au versement de ces sommes sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2024, fonction 420 compte 65748 - 657358.
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Fannie LE BOULANGER

Porteur	Montant
ACADEMIE YOUNUS	23 000 €
AS CHARLES MARTIN	3 000 €
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	23 000 €
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	15 000 €
CONSEIL CITOYENS BACALAN	5 000 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DE LA GIRONDE - CDAFAL 33	18 000 €
GARAGE MODERNE	10 000 €
DROP DE BETON	5 000 €
L'ATELIER DES BAINS DOUCHES	6 000 €
LE BOCAL LOCAL	26 000 €
LE PETIT PARC	5 000 €
LOCAL ATTITUDE	6 500 €
UFOLEP 33	6 000 €
BOXING CLUB ALAMELE	3 100 €
REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	68 000 €
UTOPIK FACTORY	5 000 €
SURF INSERTION	14 000 €
LA CABANE A GRATTER	3 000 €
UNIS CITE	118 000 €
PLACE AUX JARDINS	4 000 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	5 500 €
HALLE DES DOUVES	5 000 €
ATELIER GRAPHITE	35 000 €
ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES - ASTI	8 000 €
ZEKI	12 000 €
COMITE DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PROMOTION DANS LE SUD-OUEST - CLAP SUD-OUEST	8 000 €
PIMMS MAISON FRANCE SERVICE	60 000 €

Porteur	Montant
DEFENSE DES EXCLUS POUR LA FORMATION ET L'INFORMATION - DEFI	6 000 €
AP SARAS	7 000 €
BIBLIOTHEQUE "LE QUAI AUX LIVRES"	4 000 €
BRUIT DU FRIGO	6 000 €
LES CAPRICES DE MARIANNE	4 000 €
CAP D'AGIR	8 000 €
CAP SCIENCES	5 000 €
CHAHUTS	18 500 €
COLLECTIF DE RESSOURCES BORDEAUX-NORD	22 000 €
CONTROLE Z AQUITAINE	4 000 €
CULTURES DU COEUR GIRONDE	9 000 €
EMMAUS CONNECT	6 000 €
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE	1 500 €
INSTITUT TELEMAQUE	1 500 €
MASCARETS	6 000 €
RICOCHET SONORE	8 000 €
GIPREB - GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC REUSSITE EDUCATIVE DE BORDEAUX	100 000 €
IKIGAI	5 000 €
SOYONS LE CHANGEMENT	4 000 €
SAVEURS QUOTIDIENNES	5 000 €
SPORT ADDICT	10 000 €
ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MEDIATION INTERCULTURELLE - AMI	8 000 €
	748 600 €

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2022	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ACADEMIE YOUNUS	50 269,00 €
AS CHARLES MARTIN	5 761,00 €
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	10 088,00 €
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	49 131,50 €
CONSEIL CITOYENS BACALAN	6 140,00 €
LE GARAGE MODERNE	2 895,00 €
LE PETIT PARC	33,00 €
LOCAL ATTITUDE	73,00 €
UFOLEP 33	31 259,50 €
BOXING CLUB ALAMELE	20 947,50 €
REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	317,00 €
SURF INSERTION	1 872,00 €
LA CABANE A GRATTER	1 442,00 €
UNIS CITE	4 817,00 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	114 912,50 €
HALLE DES DOUVES	6 159,00 €
ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES - ASTI	16 685,00 €
ZEKI	66,00 €
APSARAS	223,00 €
BIBLIOTHEQUE "LE QUAI AUX LIVRES"	66,00 €
BRUIT DU FRIGO	4 130,00 €
CAP SCIENCES	20 721,00 €

CHAHUTS	61 206,00 €
COLLECTIF DE RESSOURCES BORDEAUX-NORD	1 748,00 €
CULTURE DU CŒUR GIRONDE	240,00 €
EMMAUS CONNECT	96,00 €
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE	153,00 €
MASCARETS	2 084,00 €
RICOCHET SONORE	299,00 €
SOYONS LE CHANGEMENT	18,00 €
SAVEURS QUOTIDIENNES	853,00 €
SPORT ADDICT	28 885,50 €
ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MEDIATION INTERCULTURELLE - AMI	36,00 €